



EGALITÉ FEMMES-HOMMES : UN INDEX DE 97/100 QUI TÉMOIGNE D'UN ENGAGEMENT CONTINU EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'index égalité hommes/femmes est calculé chaque année par Self Signal depuis 2019. Obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés, il se compose de quatre indicateurs qui permettent à l'entreprise d'obtenir une note pouvant aller jusqu'à 100 points. Il s'agit de la première année où nous sommes en capacité de calculer notre index, dans la mesure où la structure des effectifs de Self Signal ne permettait pas de 2019 à 2021 d'atteindre un nombre de points suffisants pour le calcul de l'index.

Voici les résultats des quatre indicateurs de l'index pour l'année 2022 :

1. **Indicateur d'écart de rémunération annuelle brute moyenne par EQTP** : Nous avons obtenu 37 points sur 40, car notre indicateur d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est de 2,10 % en 2022.
2. **Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles** : Nous obtenons une note de 35 points sur 35 dans la mesure où le sexe le moins bien rémunéré mis en évidence à l'indicateur n°1 était les femmes et qu'elles ont un taux d'augmentation supérieur à celui des hommes. L'écart constaté est favorable aux femmes.
3. **Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité** : En 2022, les deux femmes revenues de congé maternité ont bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour. Ainsi, nous obtenons la note maximale de 15.
4. **Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations** : 4 femmes sont représentées parmi les 10 plus hautes rémunérations, ce qui rapporte 10 points sur 10 à Self Signal.

Self Signal s'engage à poursuivre ses actions d'amélioration d'égalité professionnelle, à travers les axes suivants :

1. Recrutement

- Nous privilégions la mixité de nos équipes, étant convaincus que la diversité nous rend plus riches.
- Nous nous efforçons de rendre notre processus de recrutement le plus objectif possible, en excluant tout critère discriminant.
- Dans la sélection des candidatures, nous veillons à recevoir des candidats des 2 sexes.
- Entre 2019 et 2022, nous sommes passés de 30,14 % de femmes à 36,27 %.

2. Formation et qualification

- Nous garantissons un accès égal des femmes et des hommes à la formation professionnelle.
- Nous sommes attentifs à la compatibilité de l'organisation des formations aux emplois du temps et contraintes de chacun.
- En 2022, 59,38 % des femmes et 54,24 % des hommes ont suivi au moins une formation dans l'année.

3. Promotion interne

- La mobilité interne fait partie de notre ADN.
- Nous publions régulièrement les postes à pourvoir sur notre réseau social interne.
- Nous sommes particulièrement vigilants à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes en termes de promotions internes.

4. Conditions de travail, santé et sécurité au travail

- Chaque année, nous mesurons le bien-être de nos collaborateurs à travers notre sonde de bien-être au travail.
- Nous favorisons l'adaptation des postes de travail de l'atelier pour les rendre davantage accessibles aux femmes (manutention, port de charge, hauteur des postes de travail, etc.).
- Nous étudions attentivement chaque demande individuelle d'aménagement du temps de travail.
- Notre référente harcèlement sexuel et agissements sexistes est intégrée dans cette lutte.

5. Rémunération effective

- La rémunération de chaque collaborateur est déterminée selon des critères objectifs lié au métier, aux compétences et aux performances du salarié.
- Les rémunérations sont revues chaque année, avec une attention particulière à l'égalité professionnelle.
- Nous sommes vigilants à la bonne cotation des postes et aux évolutions professionnelles selon les métiers.

6. Articulation entre activité professionnelle et vie privée

- Nous sommes sensibles à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle de nos salariés. Nos collaborateurs réalisent leurs 35 heures sur 4 jours et demi et peuvent également bénéficier d'horaires de travail individualisés.
- Nous veillons à organiser nos réunions sur des temps compatibles avec les contraintes personnelles de nos salariés.